

CONVENTIONS DE SERVICES EDUCATIFS

COLLÈGE SAN JOSÉ
Barranquilla

ALIANZA COLOMBO FRANCESA
Barranquilla

Le collège San José et l'Alliance Colombo-Française de Barranquilla s'engagent, par ce document, à mettre en place l'accord de services éducatifs interinstitutionnels pour offrir des cours de français aux étudiants, professeurs et familles intéressées qui se tiendront au Centre de Langues du collège.

Grâce à cet accord avec l'Alliance Française, les étudiants du Collège San José bénéficieront, en plus des cours, des avantages suivants :

- 1- Accès à notre centre d'information moderne, un espace académique de qualité où les étudiants recevront des renseignements sur les possibilités des bourses d'études en France ainsi qu'un accès illimité à Internet et une collection actualisée de livres, disques, revues françaises et les meilleurs films du cinéma français.
- 2- Accès gratuit à la presse française (journaux et revues d'actualité)
- 3- Invitation à tous les événements culturels organisés par l'Alliance française tels que : expositions de peintures et sculptures, festivals gastronomiques, concerts de musique électronique ou classique présentés par des groupes français, cocktails et d'autres activités promues par l'Alliance.
- 4- Réductions pour assister aux événements culturels sponsorisés par l'Alliance.
- 5- Accès au Bistrot de l'Alliance, lieu où les étudiants pourront goûter les meilleurs repas français
- 6- Passation des examens DELF JUNIOR SCOLAIRE pour certifier les compétences linguistiques en langue française. Ces examens sont officiellement reconnus par Le Ministère Français de l'Éducation.

La convention ci-dessus constitue un accord général. Les détails de logistique se développeront d'un commun accord entre le Collège San José et l'Alliance Colombo Française.

Document signé à Barranquilla, le 2 septembre, 2008

José Alberto Mesa B., S.J
Recteur, Collège San José

Pascal Casanova
Directeur, Alliance Française